AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0171
FR0010540740-FS0066

5 février 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EURO DISNEY S.C.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 février 2015, la société Invesco Ltd (Invesco Head Quarters, Two Peachtree Pointe 1555 Peachtree St, Suite 1800 Atlanta, Georgie, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 février 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EURO DISNEY S.C.A. et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EURO DISNEY S.C.A. sur le marché.